

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G107 GRH: Droit			
Ancien Code	SORH1B07	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR1070		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Isabelle HOSPIED (hospiedi@helha.be) Anne-Sophie GAILLET (gailletas@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement comprend deux activités d'apprentissage :

1. Introduction au droit et aux institutions ;
2. Législation du travail.

L'UE vise à expliquer les principes et mécanismes de base du droit civil lesquels serviront à illustrer et à cerner plus particulièrement le contrat de travail sous ses différentes formes avec les conséquences pour chacune des parties au contrat.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Rédiger un écrit et présenter un exposé sous les formes professionnelles requises

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.2 Engager sa responsabilité dans les décisions à prendre et les actes à poser en matière de gestion des ressources humaines
- 3.4 S'engager dans un processus de formation continue

Compétence 4 **Gérer des situations en administration du personnel**

- 4.1 Interpréter, produire et appliquer dans les délais et selon les formes exigées toutes les opérations et les documents prévus par la législation
- 4.3 Informer sur la législation relative à l'administration du personnel et répondre aux questions qui s'y rapportent

Compétence 5 **Établir des actions " relations humaines" en cohérence avec le projet, la stratégie, la politique de l'organisation dans des contextes nationaux et internationaux**

- 5.1 Procurer les effectifs nécessaires et compétents en fonction du développement de l'organisation et de la légalité
- 5.2 Promouvoir des conditions de travail, un climat social de qualité et respecter les partenaires sociaux

Compétence 6 **Adopter un esprit scientifique et de recherche pour optimiser les prises de décisions, la mise en œuvre des plans d'action et les évaluer**

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- d'acquérir un vocabulaire juridique et de l'utiliser d'une manière adéquate ;
- d'acquérir une rigueur juridique ;
- tenir un raisonnement juridique simple ;
- développer différents mécanismes juridiques en vue d'obtenir davantage d'assurance dans le monde civil (politique et juridique) et de s'y orienter plus facilement.
- de reconnaître et de décrire le type de contrat et notamment le contrat de travail ;
- de relever les conditions de validité : conditions de fond et de forme d'un contrat et notamment le contrat de travail ;
- de développer les obligations des parties au contrat et notamment au contrat de travail et être capable de relever la responsabilité de chacune d'elles ;
- de reconnaître les causes de suspension du contrat de travail ;
- de déterminer la manière dont il pourra être mis un terme au contrat et notamment au contrat de travail qui lui est soumis ;
- de décrire les conséquences d'un congé non valable donné dans le cadre d'un contrat de travail.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH1B07A	Introduction au droit et aux institutions	30 h / 2 C
SORH1B07B	Législation du travail	30 h / 2 C

Contenu

Un peu d'histoire

Qu'est-ce que le droit ?

Les sources du droit y compris celles du droit du travail

Les branches du droit

Le caractère du droit

Les personnes

Les différents types de travailleurs

Le contrat

Le contrat de travail

La validité des contrats

Les preuves en droit civil et en droit du travail

Les obligations

L'exécution du contrat de travail

Les causes de suspension du contrat de travail

La rupture des contrats y compris celle du contrat de travail

La responsabilité y compris celle du travailleur et celle de l'employeur

Démarches d'apprentissage

- Certaines séances seront dispensées en présence des 2 titulaires du cours.
- Les dispositifs pédagogiques varieront en fonction de la matière abordée mais ils seront majoritairement transmissifs (notions théoriques) tout en laissant aux étudiants l'opportunité d'interrompre l'exposé notamment par l'échange d'idées et incitatif pour les matières qui permet de pratiquer ce style.
- Pour la méthodologie : méthode de déduction et d'induction.

Les notes de cours sont à disposition sur la plateforme ConnectED.

Dispositifs d'aide à la réussite

Temps de pause dans la matière avec des séances de questions-réponses, échange et discussion avec la remise de modèles de questions d'examen.

Séance de questions/réponses avant le blocus.

Sources et références

- Le Code Civil, Editions Larcier.
- Alexander Fr., Delree C., Notions de droit civil, Bruxelles, Editions De Boeck, 30 ème édition, 2011.
- La loi du 3 juillet 1978.
- Illustrations de contrats de travail.
- Jean Marc Hausman, Justin Venderschuren, Manuel d'introduction au droit, tour d'horizon en 15 leçons, Editions Politea, 2021.
- Fr. Verbrugge, Guide de la réglementation sociale pour les entreprises, Editions Kluwer, 2021

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont disponibles sur ConnectED .

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Cette UE, composée de 2 AA, fait l'objet d'une **évaluation intégrée sous forme d'un examen oral pour 100 % des points** :

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).